



UNION DÉPARTEMENTALE DES SYNDICATS CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE DES CÔTES D'ARMOR

75-77 rue Théodule Ribot
22000 SAINT-BRIEUC

COVID 19

Évolution de la situation dans les établissements sanitaires, sociaux et médicosociaux des Côtes d'Armor

Établissement	Situation	Éléments problématiques
CH Yves Le Foll SAINT-BRIEUC	<p>Au 20 mars 2020 :</p> <p>Globalement, au vu des renseignements pris auprès de collègues ou de la Direction, la situation n'évolue pas trop vite. En revanche, des dispositions sont prises régulièrement pour évaluer en besoin le nombre d'agents qu'il est nécessaire d'avoir en poste à l'heure actuelle (afin de se constituer des réserves en terme de compétence pour les jours à venir).</p> <p>Du fait de la baisse d'activité dans certains secteurs (consultations, hôpital de jour, hospitalisation programmée..) il est demandé à des agents de rester chez eux mais joignables sans qu'ils sachent réellement comment vont être prises en compte leurs absences. A noter que les agents ne peuvent pas être en arrêt de travail pour s'occuper de leurs enfants puisque l'établissement a mis en place des systèmes de garde (note de service explicative). Certains cadres demandent pour les agents qui avaient des heures supplémentaires de les prendre actuellement ou de poser par avance les congés à venir sachant que la prise des congés d'avril sera difficile voir impossible !</p> <p>Au vu des dispositions prises tout s'organise pour faire face à une arrivée massive de malades. Ils s'organisent pour accueillir des patients atteints du coronavirus en UHCD (3ème unité de confinement) et le bloc opératoire a une activité en baisse pour libérer la salle de réveil afin de la transformer en unité d'accueil des patients relevant de la réa mais pour toute autre pathologie.</p> <p>Il y a des interrogations en matière de protections individuelles (port de masque ou non, usage de solution hydroalcoolique...) dont les stocks baissent.</p> <p>Secrétaire CHSCT en contact avec la Direction pour leur faire retour des interrogations. Contact régulier</p>	<p>-</p> <p>-</p> <p>-</p>

avec la DRH mais aucun membre CHSCT n'a été convié aux réunions de crise qui se tiennent quotidiennement ! La secrétaire du CHSCT a fait la demande de recevoir les CR de ces réunions mais aucun retour à cette heure.

Une cellule de coordination COVID 19 devait être mise en place à compter du jeudi 19. Pas de nouvelles à ce propos non plus de la part de DRH !

Au 26 mars 2020 :

En date du 24 mars, création d'une cellule de coordination RH (note de service) sur les différentes thématiques : gestion des plannings, gestion des absences, déploiement du télétravail, modalités de garde des enfants, déplacements avec les infos sur les interlocuteurs référents.

Depuis lundi 23, les OS sont destinataires des CR de la cellule de crise. De nombreux points sont abordés mais pas vraiment les conditions de travail des agents qui doivent s'adapter continuellement en terme de planning, d'amplitude horaire (passage pour certains en 12 heures non évoqué lors de la réunion !). De nombreux renforts sont mis en place pour avoir des temps de doublures avant l'afflux d'arrivées. De nouvelles équipes se constituent pour prévoir des 2^{èmes} lignes en prenant en compte l'absentéisme potentiel.

Dans les secteurs des urgences (adultes, enfants) il y a une nette baisse d'activité. 2 circuits ont été mis en place : COVID vert (propre), COVID rouge (sale). Dans un délai très proche toutes les urgences vont probablement passées en COVID rouge. Les autres urgences seront déportées. Ces circuits particuliers à mettre en place modifient l'organisation de travail et les équipes sont bien sollicitées.

Des points de filtrage (5) ont été mis en place par la protection civile qui sont en poste de 10h à 22h mais cela va évoluer si besoin en terme d'amplitude de couverture.

Les visites sont totalement interdites.

Aux Capucins : point de filtrage assuré par le PC de sécurité avec une prise systématique de T° pour les agents. Si T° au-dessus de 38° : pas de prise de poste et contact avec la médecine du travail.

Les prélèvements étaient analysés à Rennes et Brest. Cela s'est étendu à Saint-Brieuc pour les patients hospitalisés. Des équipes de prélèvements vont être structurées sur Lannion, Guingamp + une équipe mobile à Paimpol. Des déplacements sont prévus sur les EHPAD du territoire (à partir de 3 ou 4 cas +, on arrête les prélèvements et on part du principe que tous les résidents qui présentent des symptômes similaires sont atteints).

EHPAD Saint-Brieuc : situation stable / Equipements de protection OK : port de masque pour tous + changement de tunique dans la mesure du possible chaque jour autrement port d'une sur blouse.

Actuellement, il y a un certain nombre de COVID + suivis à leur domicile. Une équipe est dédiée pour faire les visites (si isolement social et si pas de médecin traitant pour assurer la surveillance...). Relevé clinique des constantes avec passage tous les jours ou tous les 2 jours.

En cas d'hospitalisation : il y a des priorités sur la Réa : l'ARS s'est fixée des cibles et demande des simulations pour voir comment le territoire peut gérer. Les respirateurs lourds sont limités (réception de 3 autres à St-Brieuc ce jour). Dans chaque établissement GHT : transformation des lits d'unité de soins continus en lits de réa.

2 unités temporaires d'isolement (UTI) ont été mises en place avec des binômes ISG/AS qui sont

	<p>réévalués en nombre au fur et à mesure de l'évolution. La 1ère unité est complète. Ouverture de la 2^{ème} opérationnelle le 26 mars (dermato/rhumato).</p> <p>Une autre demi-unité de médecine va être mise en place sous forme de SAS pour l'accueil des personnes en fin de vie COVID + qui ne relève pas de la réa.</p> <p>La chirurgie ambulatoire accueille l'UHCD.</p> <p>Le secteur de chirurgie peut tenir sur une unité pour libérer des places pour suspicion de COVID + (6 lits installés le 25 avec une possibilité de monter en puissance jusqu'à 18 lits).</p> <p>De nombreux élèves ISG/AS/Ambulanciers renforcent les équipes de jour ou de nuit. Cela va leur permettre de valider leur stage en vue de l'obtention de leur diplôme.</p> <p>Une cellule psychologique a été mise en place à Saint-Brieuc (psychologues du CH pour les agents / Patients et famille COVID + ..) sous forme de permanence tél. ou permanence physique sur les 2 sites (Y. Le Foll/Capus) + contact SST si besoin ou contacter les psychologues libéraux (note de service).</p> <p>En termes de protections individuelles, il y a ce qu'il faut actuellement avec distribution par les cadres des masques à la journée (pour le WE mise sous enveloppe nominative). C'est le CH de Saint-Brieuc qui reçoit le stock de masques pour les éta publics/privés et la distribution est faite en fonction via instruction ARS.</p> <p>Actuellement, il y a quelques agents COVID + (nombre non fourni !) qui sont susceptibles de travailler avec un masque si asymptomatiques ! A suivre ++ (Pour info : le 26/03 la direction qu'il s'agit de Directives nationales – Proposition de contact téléphonique avec la DRH à ce sujet).</p> <p>La crainte majeure c'est la montée en puissance de l'absentéisme.</p> <p>Sollicitation pour que Saint-Brieuc accueille des patients d'autres régions. La Direction répond que la solidarité s'exercera si besoin mais émet des réserves dans la mesure où le département a une population vieillissante assez importante.</p> <p>Concernant les plannings : ils restent en l'état avec pose de récup°, CA... mais évolution possible au jour le jour. Pas de report de CA possible dans un premier temps et ensuite c'est à l'appréciation des cadres en lien avec le DS pour les besoins (assignation possible). Si certains ne veulent pas prendre leurs congés, c'est étudié au cas par cas.</p> <p>Nécessité d'une attestation de déplacement professionnel (plus de dérogatoire à fournir si seulement trajet domicile/travail) et si difficulté avec contrôle de police (amende...) faire remonter à la Direction pour intervention auprès de la préfecture.</p>	
<p>CH P. Le Damany LANNION/TRESTEL</p>	<p>Au 20 mars 2020 :</p> <p>Baisse de l'activité de consultations et d'exams depuis la fin de la semaine ainsi qu'en hospitalisation de jour et rééducation.</p> <p>Constat d'une baisse de fréquentation des urgences : 40 passages par jour au lieu de 90 en moyenne.</p> <p>L'organisation de la baisse d'activité a pour but de préparer l'établissement à faire face à un afflux de patients.</p> <p>Le service d'hospitalisation de semaine (10 lits) est réservé à des patients suspects d'être infectés par le</p>	<p>-</p> <p>-</p> <p>-</p>

	<p>covid 19.</p> <p>Le service de soins continus (8 lits) se prépare à se transformer en service de réanimation.</p> <p>Jeudi 19 mars, suite à l'entrevue de ce jour avec la DRH, les représentants du personnel seront destinataires des CR quotidiens de la cellule de crise.</p> <p>La DRH gère les problèmes de garde d'enfants.</p> <p>Les agents fragiles du fait de problème de santé peuvent faire l'objet d'une éviction du lieu de travail sur avis du médecin du travail.</p> <p>Possibilité de télétravail.</p> <p>Les agents se trouvant privés de leur activité professionnelle du fait de la baisse d'activité organisée, sont soit réaffectés sur un autre poste, soit placés en autorisation spéciale d'absence, soit en récupération d'heures supplémentaires s'ils l'acceptent.</p> <p>En aucun cas ces agents ne peuvent être positionnés en CA ou RTT.</p> <p>Les détachements syndicaux ne sont pas supprimés à l'heure actuelle même si certains cadres se permettent de l'affirmer...</p> <p>Au 23 mars 2020 :</p> <p>Courrier envoyé à la direction par la CGT exigeant la mise à disposition de matériels de protection individuelle (masques notamment) pour l'ensemble du personnel.</p>	
<p>CH René Pléven DINAN</p>	<p>Au 20 mars 2020 :</p> <p>Toutes les consultations programmées non urgentes sont reportées jusqu'à nouvel ordre.</p> <p>La ZAC (zone d'attente couchée) est ouverte 24h/24 avec le personnel qu'il faut pour pouvoir prendre en charge les personnes contaminées (6 lits).</p> <p>Le 6e étage, à la base service de médecine polyvalente avec des lits identifiés soins palliatifs et service de rhumatologie et UDO, est en réorganisation afin d'accueillir les cas les moins graves du COVID 19 à partir de la fin de semaine ; les patients de rhumatologie ont été transférés dans le service d'addictologie et les soins palliatifs dans le service d'hôpital de semaine.</p> <p>Une note de service sur la bonne utilisation des masques chirurgicaux a été diffusée au personnel car il y avait quelques confusions sur le port de ces masques ; une cellule de crise GHT a lieu tous les matins, l'équipe de prévention des infections associées aux soins (hygiène) est très sollicitée.</p> <p>En ce qui concerne les instances, journées syndicales et journées de formation, elles sont reportées jusqu'à nouvel ordre ; un point entre la direction et les OS sera fait régulièrement.</p> <p>Des justificatifs de déplacement professionnel sont distribués à chaque agent.</p> <p>Au 26 mars 2020 :</p> <p>Report des instances « sine die » !</p> <p>Décision du syndicat de joindre par téléphone chaque service par le biais des postes infirmiers puisque plus d'accès aux services. Très bon retour des soignants de cette action ; les masques sont gérés par les</p>	<p>-</p> <p>-</p> <p>-</p>

cadres et chaque agent en possède 2/jour, EHPAD et USLD compris. Dans les services dédiés à la prise en charge des patients contaminés, la mise en place du matériel s'organise mais avec un constat flagrant de manque d'appareils à tension, saturomètres, stéthoscopes, masques FFP2, de lunettes de protection. Les soignants vont devoir effectués 2 fois plus de bionettoyage. Les entrées aux urgences sont gérées par l'IAO, le sas d'entrée est équipé d'un interphone pour pouvoir diriger les patients.

Un interphone a été mis au standard également. Le self est désormais fermé aux agents.

Pour rappel, organisation de l'accueil des patients Covid+ : Un tableau de bord constitué d'indicateurs sentinelles déterminera les différents niveaux organisationnels A ce jour, les établissements du GHT Rance Emeraude se trouvent au niveau 2 de cette organisation.

Augmentation des lits au CH de Dinan. Les organisations du passage du niveau 2 vers le niveau 3 de gestion Covid-19 sont en cours de finalisation. Celles du passage du niveau 3 au niveau 4 devront être rapidement déterminées.

Seuil de déclenchement équipements. Le stock réel au 25/03 porte sur 8 520 masques chirurgicaux sur le CH de St Malo et de 9 937 sur le CH de Dinan. Considérant la tension des stocks de masques, il est rappelé aux personnels de faire preuve de toute vigilance sur leur utilisation et le strict respect des consignes. La responsabilisation et le sens civique de chacun pour permettre d'assurer les quelques jours à venir dans l'attente de la prochaine livraison, annoncée prochainement, seront ainsi pleinement mobilisés. Des équipements vont être sollicités pour anticiper au mieux (oxygène, tables réfrigérantes, housses mortuaires,...). Liens avec la médecine de ville. Le réseau de médecine de ville communiquera à la Direction quotidiennement le nombre de cas suspects détectés en ville (zone dinanaise, zone malouine), ce qui permettrait d'anticiper les hospitalisations prévisibles (environ 20% de ces chiffres).

Ehpad/personnes âgées : les organisations des EHPAD du GHT vont être modifiées et adaptées au confinement (repas en chambre). Une structuration se dessine au niveau du territoire 6 dépt 35 grâce à une concertation médecine hospitalière/médecine libérale avec la mise en place d'une seule porte d'entrée d'informations pour l'extérieur.

CH DINAN : considérant que le SAMU 22 n'effectue des prélèvements que pour les EHPAD, l'unité des Malorines (USLD et SSR) de DINAN sera dotée d'une équipe constituée de soignants, d'un cadre de santé, et d'un médecin pour permettre les prélèvements Covid.

Une cellule d'informations va être mise en œuvre sur le CH de Dinan, sur la demande de la médecine libérale.

Prélèvements COVID : s'agissant des deux centres de prélèvements dédiés aux personnels soignants, et considérant que la symptomatologie, variable d'un individu à l'autre, n'étant pas spécifique, les prélèvements sont étendus aux indications suivantes : toux +/- fièvre, syndrome pseudogrippal (céphalées, courbatures, asthénie +/- fièvre +/- diarrhées), perte d'odorat, de goût d'apparition rapide

Maternité de Dinan : deux chambres seront dédiées à l'accueil de futures ou jeunes mamans atteintes du Covid-19, en bout d'unité.

Laboratoire : les analyses des prélèvements de détection du Covid-19 sont opérationnelles depuis le

	<p>24/03, suite à la livraison des réactifs.</p> <p>L'ouverture des lits Covid CHIR s'effectuera dès la présence de 20 patients en MRI. L'ouverture des lits Covid en MAGB s'effectuera dès la présence de 17 patients en CHIR. Ces seuils permettent également une anticipation des besoins en effectifs.</p> <p><i>Cellule de crise</i> : elle se concertera également le week-end (14h) par téléphone.</p>	
<p>CH Max Querrien PAIMPOL</p>	<p>Au 20 mars 2020 :</p> <p>Les hospitalisations de jour ont été déménagées en urgence dans d'anciens bureaux. L'oxygène devait arriver mercredi. La CGT a fait une piqûre de rappel auprès de la DRH à propos de l'habillage car ce sont des filles de SSR qui prennent en charge les patients suspects d'avoir contracté le COVID dans un premier temps, puis viennent des soins continus si les patients sont positifs.</p> <p>La DRH voulait que les IDE de médecine gériatrique passent en 12 heures de nuit : elles ont refusés ! Elle souhaite également que les filles qui travaillent restent plus longtemps et travaillent en 12 heures pour éviter les passages.</p> <p>Au 26 mars 2020 :</p> <p>Stock de sur blouses très limité : disponibilité pour 3 à 4 jours si pas trop d'entrées.</p> <p>Mail envoyé à la direction le 25/03 concernant le matériel de protection et les protocoles en cas de décès.</p> <p>Concernant les sur blouses : 300 issues principalement de dons et 200 autres doivent être récupérées. Une livraison prochaine de 750 est attendue au lieu de 1500 commandées mais aucune date de livraison...</p> <p>Pour les masques, les consignes de la direction sont claires :</p> <p>En EHPAD : aucun port de masques par les agents bien portants intervenant auprès de patients- résidents bien portants !</p> <p>Selon la direction, plusieurs notes détaillent les situations où le masque est indispensable. La direction précise dans leur mail qu'il ne faut pas gaspiller le stock existant ! Les décisions de port de masque sont sur décisions médicales et non administratives.</p> <p>Depuis hier chaque EHPAD a été doté de 5 masques par lit et par semaine !!</p> <p>La CGT a demandé une traçabilité des commandes passées ainsi qu'un état des lieux par service des livraisons</p>	<p>-</p> <p>-</p> <p>-</p>
<p>CH GUINGAMP</p>	<p>Au 20 mars 2020 :</p> <p>Au 25 mars 2020 :</p> <p>- réunion de crise tous les jours. Le directeur ne souhaite pas notre présence et préfère nous informer toutes les semaines où nous en donner les comptes rendus ;</p> <p>- pour les urgences : renforcement des équipes, du personnel d'astreinte dans l'attente de la "vague" de</p>	<p>-</p> <p>-</p> <p>-</p>

	<p>patients qui va arriver ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - nous avons à priori des masques pour 4 jours pour l'ensemble du personnel de l'hôpital ! les masques ne sont mis en place aux urgences systématiquement que depuis le 24 mars.... - l'ARS dispatche les masques et ce sont les hôpitaux de référence, entre autre celui de Saint-Brieuc, qui devraient les redistribuer vers les autres établissements,. Selon les informations que je tiens cela ne se fait pas et Guingamp devrait hériter d'anciens masques périmés que le CH de Saint-Brieuc daignerait nous donner... Tous les soignants du département ne sont pas tous logés à la même enseigne et les directions se gardent bien de faire des commentaires... 	
<p>CHS BÉGARD</p>	<p>Au 20 mars 2020 :</p> <p>Pas de réunion CSE jusqu'à présent. Par contre, réunion quotidienne de à la cellule de crise où tout se décide. La CGT y participe. Quelques services ont fermés (addictologie), beaucoup ont largement diminué la voilure (notamment l'extra) pour permettre des réaffectations dans les services d'intra et les établissements médico-sociaux.</p> <p>L'établissement se prépare en prévision du déclenchement réel de la crise.</p> <p>Au 26 mars 2020 :</p> <p>CSE extraordinaire a la demande de la direction ce matin. Pénurie de masque comme partout ailleurs : pour l'instant chaque soignant peut dispose d'un masque chirurgical/jour pour en avoir assez lorsque le pic épidémique arrivera. Beaucoup d'inquiétude chez les salariés à cause de cela. La direction fait tout son possible pour trouver des masques dans son réseau (conseil départemental, ARS, entreprises de la métallurgie ou de l'agroalimentaire...).</p> <p>Concernant les masques en tissu : réflexion en cours : doit on les jeter après usage, les laver ? Cela sert surtout à rassurer les équipes.</p> <p>Communiqué intersyndical pour rassurer les équipes et témoigner de la gestion de crise adaptée par la direction qui fait de son mieux et ne cherche pas à rogner sur les droits des salariés : les salariés sont encouragés à prendre quelques jours de repos avant le pic épidémique mais pas de congés forcés (pour l'instant tout du moins). En cas de surcoûts liés à la réorganisation (garde d'enfants, transports...) la direction pourra faire des avances sur salaire ou un acompte sur la prime décentralisée (et probablement le rembourser au final). De plus, les heures supplémentaires éventuellement faites seront payées et majorées ou récupérées selon le souhait du salarié.</p> <p>Direction très remontée contre l'ARS etc... a pu dire qu'elle est scandalisée par le manque de masques.</p> <p>Le report des instances a été acté et valisé par les OS car elles participent à la cellule de crise. La CGT s'es organisée pour pouvoir remonter tous les problèmes à cette instance qui est l'organe décisionnel de fait aujourd'hui à la Fondation Bon Sauveur. Paradoxalement, la CGT n'a jamais aussi bien travaillé avec la direction.</p> <p>Au niveau syndical, Slack est utilisé pour rester en contact malgré le fait que nous soyons tous dans nos services respectifs. Cela nous permet de garder une activité syndicale intense malgré les évènements et</p>	<p>-</p> <p>-</p> <p>-</p>

	d'être pleinement acteurs de la cellule de crise.	
Fondation St-Jean de Dieu SAINT-BRIEUC/DINAN	<p>Au 21 mars 2020 :</p> <p>CSE extraordinaire ce jour avec un plan de continuité d'activité. Présentation de choses peu réjouissantes, un absentéisme prévu à 25 % au plus bas (maladie habituelle, maternité, personnel en garde d'enfants et personnel en réserve en modulation imposée) mais qui pourrait atteindre 40% !</p> <p>Nous passons la semaine prochaine en seconde intention de suspension de l'activité, fermeture des CATTP, des HDJ, de la thérapie familiale... Les CMP seront maintenus, les unités d'hospitalisations aussi, ainsi que les CMPEA. Une moitié d'unité est réservée pour les patients psy atteints de COVID-19 (aucune personne hospitalisée pour l'instant).</p> <p>Les personnels non soignants volontaires sont affectés à d'autres tâches (psychologues, éducateurs, psychométriciens, ...)</p> <p>Le télétravail reste compliqué pour travailler en toute sécurité. Visiblement les directives de l'ARS changent très souvent.</p> <p>Les personnels retraités ont été rappelés : 23 se sont déclarés volontaires. Les CDD sont tous prolongés jusque fin avril.</p> <p>En ce qui concerne le matériel, il est disponible au compte goutte.</p> <p>Il y aura des centres de prélèvements à Yves Le Foll et René Pléven, mais il n'est pas exclu que notre hôpital le devienne également.</p> <p>2 membres du CSSCT sont présents chaque matin lors des réunions de crise.</p>	
AHB PLOUGUERNÉVEL	<p>Au 20 mars 2020 :</p> <p>CSE extraordinaire dans la matinée du mercredi 18 mars.</p> <p>Tous les salariés continuent de travailler mais ils pourront être affectés, en fonction de l'évolution de la situation, à d'autres tâches que celles qu'ils effectuent habituellement.</p> <p>Plan blanc et plan bleu (médicosocial) activés.</p> <p>Au 25 mars 2020 :</p> <p>Les salariés disposent désormais de protections individuelles (masques, sur blouses, etc...).</p> <p>Curieusement, jusqu'à présent, il était inutile de porter des masques sauf si on avait affaire à un patient présentant des symptômes grippaux et désormais (juste au moment où l'on dispose de masques), il est devenu soudainement obligatoire d'avoir tout le temps un masque (il y en a 3 par salarié et par jour).</p> <p>A ce jour pour l'AHB, dans ses structures médico-sociales, les résidents sont confinés en chambre. Tenue de travail pour la totalité des personnels et masque obligatoire (3 par poste).</p> <p>La page Facebook de l'Association Hospitalière de Bretagne appelle également aux dons de matériels, ce qui n'est pas très rassurant.</p>	- - -

<p>Hôpital Privé des Côtes d'Armor PLÉRIN</p>	<p>Au 20 mars 2020 :</p> <p>L'établissement s'est préparé au mieux. Plan blanc activé.</p> <p>Importante réduction de l'activité ordinaire. Report de toutes les consultations et interventions non urgentes. Adaptation au cas par cas.</p> <p>Protection de tous les acteurs du champ activée mais manque de matériel, notamment de masques.</p> <p>Un cas positif au COVID 19 parmi les salariés. 15 arrêts de travail à la date du 19 mars.</p> <p>CSE extraordinaire prévu en fin de semaine.</p> <p>Au 26 mars 2020 :</p> <p>Inaction totale de la CFDT majoritaire au CSE. Affichage et tractage de la CGT en cas pour alerte et dénonciation quant au manque de protection individuelle.</p>	<p>-</p> <p>-</p> <p>-</p>
<p>H. St-Thomas Villeneuve MONCONTOUR/LAMBALLE</p>	<p>Au 20 mars 2020 :</p> <p>Réunion jeudi 12 mars au siège à Lamballe ainsi que le vendredi 13 mars.</p> <p>CSE extraordinaire le vendredi en local à Moncontour. Participation des élus CSE à la cellule de crise plan bleu.</p> <p>Tout est fait pour éviter les salariés non soignants dans l'établissement : télétravail pour le personnel administratif, personnel de maintenance également à domicile avec intervention si nécessaire.</p> <p>Plus d'animation pour les résidents (animatrices chez elles). Bio nettoyage en service réduit également.</p> <p>Le personnel soignant fait face pour l'instant avec néanmoins de l'inquiétude mais pour l'instant nous sommes épargnés. Pas de cas COVID 19 déclarés.</p> <p>Les journées de récupération sont supprimées et les journées de délégation CSE également. Personnels mobilisables en continuité.</p> <p>Au 26 mars 2020 :</p> <p>Cette semaine, gros problème dû au manque de masques. La direction expliquait aux salariés qu'il fallait ne pas en mettre car ils n'étaient pas malades ! Soit, mais personne n'en savait rien...</p> <p>Le discours de Macron le 25/03 et l'épidémie présente partout dans les EHPADS ont semble-t-il changé la donne ! Ce 26 mars au matin, la Direction elle-même était présente à l'accueil pour la distribution des masques. Deux masques remis à chaque agent pour la journée. Une fois le masque en place, interdiction de boireDepuis lundi 23 mars, plus d'accès au self pour les salariés (chacun amène sa « gamelle ») car la cuisine ne travaille que pour les résidents ... Les deux agents de maintenance seront alternativement présents (une semaine sur deux). Vendredi 27 mars, nouvelle cellule plan bleu (un camarade de la CGT en fera partie). Les agents volontaires sont sollicités pour changer de service.</p> <p>Le maître mot est d'empêcher le virus de pénétrer dans l'établissement. Des cas se sont déclarés à Moncontour mais pour l'instant, l'établissement n'est pas touché. Les salariés prennent le maximum de précautions car la population hébergée est très fragile et vulnérable.</p>	<p>-</p> <p>-</p> <p>-</p>

<p>EHPAD Mgr Bouché ROSTRENEN</p>	<p>Au 20 mars 2020 :</p> <p>Jusqu'à présent, aucune modification des horaires et des conditions de travail excepté une vigilance accrue de la part des personnels.</p> <p>Les personnels ayant des personnes immunodéprimées à charge restent à la maison.</p> <p>Situation stable mais qui pourrait évoluer rapidement.</p> <p>Au 26 mars 2020 :</p> <p>La situation a évolué : le personnel travaille en 12h et dispose désormais d'équipements de protection individuelle, masques notamment. Les résidents sont confinés dans leur chambre.</p>	<p>-</p> <p>-</p> <p>-</p>
<p>EHPAD Ker Dudi TRÉBRIVAN</p>	<p>Au 20 mars 2020 :</p> <p>Pas de réels changements par rapport au fonctionnement ordinaire du service.</p> <p>Prise en compte « curieuse » des mesures de préventions par la cadre coordonnatrice.</p> <p>Malgré un agent ayant fait la démarche de dépistage à Brest en début de semaine, pas de mesures particulières. Pire, interdiction de travailler avec un masque ! Certains agents travaillent malgré tout avec un masque et des gants. Les masques à disposition (périmés) ont été mis sous clé en prévision du pic de la pandémie à venir.</p> <p>Pas de prise en compte des situations de vulnérabilité et de fragilité de certains agents.</p> <p>Confinement tardif et sur initiative d'un agent d'un résident présentant de la fièvre.</p> <p>Interdiction de visites pour les résidents mais entrée libre pour les ambulanciers qui viennent chercher les résidents pour des consultations médicales !</p> <p>Importants décalages quant aux mesures prises par rapport aux recommandations. Cependant, animation suspendue depuis le début de semaine.</p> <p>La cadre ne semble pas prendre en compte l'urgence des mesures sanitaires à appliquer.</p> <p>Au 26 mars 2020 :</p> <p>Un courrier d'alerte à destination de la direction du CHRU de Brest dont dépend l'EHPAD était en préparation afin de dénoncer le refus de la cadre de distribuer les masques dont elle disposait. En définitive, celui-ci n'a pas été envoyé car les masques sont distribués depuis ce jour à raison de trois pour la matinée et deux pour les horaires du soir à chaque soignante. Par contre la cadre refusait toujours d'équiper les autres membres du personnel (hôtellerie et lingerie). La CGT a argumenté pour qu'il n'y ait pas de discrimination entre personnels travaillant auprès des résidents. Le médecin coordinateur (exceptionnellement présent) a été dans leur sens, ce qui a fait fléchir la cadre.</p> <p>Par contre, elle soutient que l'hôpital de Carhaix-Plouguer (établissement dont dépend l'EHPAD) ne lui a fourni que 250 masques au lieu des 400 promis. Elle indique que les EHPAD de l'hôpital de Carhaix sont moins bien lotis car ils ne disposent pas de masque (information non confirmée ce jour).</p>	<p>-</p> <p>-</p> <p>-</p>

<p>Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille SAINT-BRIEUC</p>	<p>Au 20 mars 2020 :</p> <p>CHSCT extraordinaire lundi matin qui s'est transformé en cellule de crise. Notion de « nécessité de service » avancée sans cesse.</p> <p>Continuité de l'activité selon un protocole défini service par service. Anticipation de vagues potentielles de défection. Personnels requis et certains en astreintes téléphoniques, d'autres en confinement chez eux. Doivent se tenir prêts à être rappelés.</p> <p>Protocole défini la possibilité de déroger au repos consécutif de 12h, de ne pas respecter l'amplitude max des 12 h de travail et de supprimer le repos hebdomadaire.</p> <p>Aucun cas déclaré de malade du COVID 19.</p> <p>Beaucoup d'angoisse et d'inquiétude.</p> <p>Jours de confinement comptés sur la base de 35h donc baisse du nombre de jours RTT à prévoir.</p> <p>Au 25 mars 2020 :</p> <p>Courrier adressé à la directrice adjointe, qui est très occupée à pister les agents qui ont pris des absences « hors clous » (panique/peur) est ce que ces comportements humains sont à blâmer dans ce temps ou l'anxiété est quotidienne (décès en masse) ? La direction est très satisfaite que les ordonnances sortent pour obliger les prises de congés, le calcul des heures travaillées....</p> <p>Suspicion de Covid-19 pour un jeune et un personnel administratif mais sans confirmation de la direction. Pas de protection masque/blouse... pour les agents !</p> <p>Collègues CFDT du CHSCT sont présents aux côté de la CGT. De bons suiveurs, ce qui peut être aidant face à la direction. Un infirmier psy est convaincu de la nécessité et de l'utilité des masques pour les agents ; il ne lâche pas la médecine du travail qui est informée de la situation, mais qui semble très éloignée.</p>	<p>-</p> <p>-</p> <p>-</p>
<p>EPSMS Ar Goued PLAINTEL/SAINT-BRIEUC</p>	<p>Au 20 mars 2020 :</p> <p>Le plan bleu a été activé et la quasi totalité de l'établissement est fermé. Seuls quelques services continuent à fonctionner avec du personnel réduit (atelier blanchisserie, pour le traitement du linge des EHPAD, fonctionnant avec des personnels des autres ateliers) et/ou d'astreinte (téléphonique notamment). Plus aucune personne accompagnée (enfant ou adulte) présente, sauf au foyer d'hébergement.</p> <p>Depuis mardi, exceptés les agents en astreinte, l'ensemble des personnels est confiné à domicile (décision annoncées par anticipation lundi 16 mars midi). Appel au volontariat des personnels pour assurer des missions de service public éventuelles à l'extérieur de l'établissement. Par contre, hormis les personnes ayant garde d'enfants et celles en arrêt de travail, tous les agents peuvent être réquisitionnés à tout moment sur ordre de l'ARS.</p> <p>Précision importante : pour tous les agents en confinement, il y aura maintien intégral du salaire, ceci quel que soit le statut, titulaire ou contractuel. Cependant, les journées seront comptées 7h ce qui</p>	<p>-</p> <p>-</p> <p>-</p>

	<p>aboutira à une diminution du nombre de RTT.</p> <p>Globalement, la situation est plutôt bien gérée même si certains dysfonctionnements sont notés et seront pointés une fois la crise passée.</p> <p>Au 26 mars 2020 :</p> <p>Absence d'information depuis 6 jours de la part de la direction. Demande de la CGT que la cellule de crise soit ouverte aux représentants syndicaux (OS).</p> <p>Point fait par le SG du syndicat avec les RH de l'établissement. Depuis le 16 mars, l'ensemble des personnes en situation de handicap accompagnées (enfants, adolescents et adultes) doit rester à domicile</p> <p>Le site du Centre Jacques Cartier est totalement fermé depuis le 17 mars. Les agents sont soit en confinement à domicile (ASA), avec ou sans télétravail, soit en garde d'enfants, soit en arrêt de maladie.</p> <p>Sur le site des Mauriers : la quasi-totalité des services est fermée à l'exception de l'atelier blanchisserie de l'ESAT (présence en rotation de personnels de l'établissement), d'une permanence au centre équestre (soin aux équidés) et la SES (accueil d'un jeune autiste : accompagnement par deux éducateurs). La cuisine assure les repas des personnels sur place et le portage à domicile des repas de certains travailleurs de l'ESAT.</p> <p>Le SAVS assure une veille téléphonique et se déplace si nécessaire.</p> <p>Au 27 mars 2020 :</p> <p>Accord de la direction pour la participation aux réunions de la cellule de crise d'un représentant par orga syndicale. Réunions par visio conférence. Prochaine réunion le lundi 30 mars.</p> <p>Diffusion aux agents d'une note de service par la direction. Globalement, bonne gestion de la situation. Prise en compte des situations individuelles. Proposition d'affectation dans les services ouverts sur la base du volontariat. Anticipation de réquisition éventuelle des internats et affectations dans d'autres établissements, toujours sur la base du volontariat.</p>	
<p>APAJH 22 (IME du VALAIS SAINT-BRIEUC, Foyers de PLOUMAGOAR et PLOUNÉVEZ-MOEDEC)</p>	<p>Au 20 mars 2020 :</p> <p>Globalement, bonne gestion.</p> <p>Les IME sont fermés. Demande de la direction de personnels volontaires afin de renforcer les équipes des foyers. Incitation par valorisation et remboursement des trajets. Les autres personnels sont en confinement avec travail éventuel à domicile.</p> <p>Pas de mesure de chômage partiel pour l'instant.</p> <p>Tous les ateliers de l'ESAT sont fermés à l'exception de la blanchisserie (traitement du linge des EHPAD notamment).</p> <p>CSE extraordinaire prévu le 27 mars.</p>	<p>-</p> <p>-</p> <p>-</p>

<p>EPSMS Belna PLÉMET</p>	<p>Au 20 mars 2020 :</p> <p>Plan bleu activé. Toutes les personnes accompagnées (enfants et adultes) ont quitté l'établissement. Seuls le foyer d'hébergement et l'atelier blanchisserie (contrats avec les EHPAD) fonctionnent.</p> <p>L'IME est fermé mais le personnel (éducateurs) est de service par binôme (2 jours de travail/3 jours à domicile). Des personnels sont affectés à l'atelier blanchisserie. Les agents de bio nettoyage sont également présents (3 jours de travail/2 jours à domicile).</p> <p>La direction a demandé à tous les personnels présents de travailler à la désinfection de tous les locaux à l'eau de javel.</p> <p>Pas de protection spécifique (pas de masque).</p> <p>Durant la période, les repas sont fournis gratuitement aux personnels sur site.</p> <p>Au 26 mars 2020 :</p> <p>Des personnels (agents de service notamment) qui étaient administrativement en garde d'enfants commencent à être rappelés en vue d'une reprise et une affectation dans d'autres services que ceux dans lesquels ils travaillent d'ordinaire à compter de la semaine prochaine.</p> <p>Peu ou pas de prise en compte des situations individuelles particulières (enfants, personnes à risques à domicile...).</p>	<p>-</p> <p>-</p> <p>-</p>
<p>ALTYGO (Centre Hélio Marin PLÉRIN, Ker Spi PLERIN, Mas PLOUHA)</p>	<p>Au 20 mars 2020 :</p> <p>CSE extraordinaire vendredi 13 mars : pôle enfance fermé. Les enfants sont restés au domicile mais les salariés devaient venir au travail lundi 16 mars. Cependant, Appel téléphonique et mail dimanche pour que les salariés restent à la maison.</p> <p>Les personnels volontaires ont rejoint les structures adultes.</p> <p>Lundi et mardi, salariés en confinement à la maison. Mobilisables depuis mercredi 18 après une enquête en ligne pour connaître le souhait des salariés. Certains en structure adulte et d'autres travaillent sur un internat de confinement. Contact de toutes les familles pour recenser les besoins.</p> <p>Il ya aurait une demande de l'ARS d'ouvrir pour accueillir des enfants extérieurs à l'établissement (ASE).</p> <p>CSE extraordinaire jeudi 19 mars à 14h.</p> <p>Salariés à la maison seraient placés en récupération en prévision d un pic d'absentéisme éventuel !</p> <p>Autre souci : pas assez de masques pour une prévention efficace !</p>	<p>-</p> <p>-</p> <p>-</p>